



L'URSSAF en 2023

Depuis la saison précédente, chaque course landaise quelle qu'elle soit, Formelle, Promotion, Mixte, est soumise à déclaration auprès des services de l'URSSAF.

Si, pour les organisateurs, peu de choses changent par rapport aux années précédentes, il n'en est pas de même pour la Fédération Française de la Course Landaise qui, pour soulager les clubs, a pris en charge les déclarations.

Comment cela fonctionne-t-il concrètement ?

Pour tout spectacle, il faut en premier lieu créer informatiquement, pour le compte de l'organisateur, un contrat sportif concernant chaque acteur de l'arène ainsi que le debisaire. Ensuite, on y associe et renseigne un volet social correspondant.

Quelques chiffres

- Environ 500 courses à déclarer en 2023
- En moyenne douze à quatorze contrats à établir par évènement
- Comptez une heure à une heure vingt d'enregistrement par spectacle, si le bordereau de déclaration est complet et bien rempli.
- 700 heures de travail nécessaire par année pour effectuer cette tâche.

Organisation

Afin de ne pas peser sur les finances des clubs et d'augmenter la complexité pour l'organisateur, la FFCL a fait le choix d'une organisation bénévole pour réaliser cette masse de travail.

Jean Pierre Lespiaucq, qui a en charge ce dossier, a

découpé le territoire coursayre en une vingtaine de secteurs correspondant approximativement à un canton et en y désignant un référent formé à cet effet. Cette petite armée maîtrise les subtilités de l'URSSAF et les déclarations, et assure, si besoin est, le soutien et le contact nécessaire avec les clubs.

Bilan

À la fin décembre, la quasi-totalité des courses ont été déclarées.

Coup de chapeau, et un énorme merci à cette vingtaine de bénévoles qui ont œuvré dans l'ombre tout au long de l'année, et assuré ce travail pour le compte des clubs. Merci également au capitaine Jean-Pierre Lespiaucq, disponible vingt heures sur vingt-quatre, répondant téléphoniquement aux diverses interrogations, et qui a managé cette petite armée.

Merci à Anaïs pour tout le travail de recensement (date de naissance, n° Siret, adresse, etc...)

Deux points sont malgré tout à améliorer l'an prochain et permettraient de faire gagner énormément de temps aux bénévoles :

- Remplir correctement les bordereaux de régularisation (dates, heures, N° Siret, ...)
- Envoyer ces bordereaux dans la semaine qui suit la course

Éric Brana

